



Le CCAS de Saint Jean de la Ruelle

Recrute

1 Auxiliaire de puériculture (H/F)

A temps complet

Poste statutaire (titulaire ou lauréat/e du concours d'auxiliaire de puériculture territorial) ou contractuel

MISSIONS PRINCIPALES :

- Participer à la gestion de la passerelle des 2 ans (accueil d'enfants appelés à être scolarisés, en partenariat avec l'Education Nationale) et de l'accueil kangourou (accueil d'enfants de 0 à 3 ans) en collaboration avec la responsable, dans le respect des objectifs de la structure.
- Accompagner quotidiennement l'enfant et ses parents.
- Assurer une polyvalence sur l'ensemble des structures du pôle, en fonction des besoins (30% du temps de travail).

ACTIVITES :

- à la passerelle des 2 ans :
 - Aider à la séparation parent/enfant tout en respectant le projet familial,
 - Tenir un rôle éducatif de maternage pour aider à l'autonomie de l'enfant,
 - Contribuer à l'organisation quotidienne de la structure en concertation avec la responsable, éducatrice de jeunes enfants, et l'institutrice,
 - Proposer et encadrer des activités,
 - Participer à l'adaptation des enfants à l'école maternelle.
- Travailler en partenariat avec l'Education Nationale (équipes écoles), l'UTAS (puéricultrice et assistante sociale) et tous les partenaires ayant un lien avec les familles du quartier.
- Contribuer à la réflexion dans l'élaboration de différents projets.
- Assurer la gestion de la structure en l'absence de la responsable : achats, inscriptions.
- Accueillir à l'accueil kangourou les familles accompagnées d'enfants de 0 à 3 ans.
- Polyvalence : assurer le remplacement des agents absents ou renforcer les équipes :
 - Accueillir les parents et les enfants,
 - Participer aux activités dans le respect du projet de chaque structure,
 - Assurer le partage des responsabilités avec ses collègues.

PROFIL REQUIS :

- Facilités relationnelles,
- Méthode, rigueur,
- Esprit d'initiative, rapidité et réactivité,
- Mobilité
- Sens du travail en équipe et du partenariat,
- Discrétion,
- Permis B,
- DE Auxiliaire de puériculture

Rémunération statutaire ou liée au niveau de formation et d'expérience (candidat/e/s non titulaires ni inscrit/e/s sur liste d'aptitude).

Les candidatures (lettre manuscrite + CV + copie des diplômes) sont à transmettre à
Monsieur le Conseiller Général – Maire, Président du CCAS
Hôtel de Ville - 71 rue Charles Beauhaire – 45140 Saint Jean de la Ruelle

Avant le 15 juin 2010

Renseignements auprès de Mme Dominique de Guibert,
Responsable du pôle petite enfance - familles ☎ 02.38.79.33.92